Aurignac. Trésor Public: une mutation inquiétante



Les maires du canton viennent d'être prévenus de la mutation à compter du 1er septembre 2010 de Sylvie Alabro, inspecteur du Trésor Public à Aurignac, pour la trésorerie de L'Isle-Jourdain (Gers).

Dans un courrier daté du 7 juin adressé à M.Lefloch-Louboutin, trésorier payeur général, Patrick Boube, conseiller général fait part de son inquiétude : « Vous comprendrez toute l'inquiétude que soulève ce départ prochain quant à la pérennité de notre trésorerie locale. Au nom de l'ensemble des élus du territoire, je vous

demanderai de bien vouloir m'indiquer votre intention sur l'affectation du prochain trésorier de plein exercice, ainsi que des emplois correspondants à l'exercice d'un véritable service public de proximité auprès de nos populations âgées et souvent fragilisées ».

«Pas de restructuration envisagée»

Dans un courrier daté du 2 juin adressé aux représentants des personnels de l'interrégion Sud Pyrénées, Philippe Parini ,directeur général des finances publiques, se veut rassurant et déclare : « Je vous confirme qu'il n'y a pas de restructuration envisagée actuellement pour les postes de L'Isle-en-Dodon, Aurignac, Aspet, Saint-Béat... »

Interrogé, le conseiller général confie : «Nous sommes échaudés sur le territoire. Les syndicats du Trésor Public Haute-Garonne m'ont donné l'info de Philippe Parini. Venu à Labège le 2 mars, présenter les grandes orientations de son administration, il a pris des engagements affirmant qu'il n'y aura pas de restructuration pour Aurignac. On ne peut pas ignorer la politique gouvernementale qui est de supprimer un fonctionnaire sur deux. Après, on peut afficher la volonté de maintenir les services de proximité mais comment fonctionnent-ils s'il n'y a pas de personnel ? Sylvie Alabro serait remplacée fin mars 2011. On a besoin de services de proximité et de pleine compétence dans notre canton». En juin 2008, lorsqu'une menace planait sur la trésorerie, une manifestation avait rassemblé 400 personnes et 1640 signatures avaient été recueillies lors d'une pétition.

Boussens. Le conseil municipal veut le maintien de la perception

Lors du dernier conseil municipal, le maire et conseiller général, Christian Sans a rappelé l'importance que revêtent la présence de la Trésorerie de Cazères et celle de la direction départementale du Territoire (DDT) de Carbonne avec son service d'instruction des documents d'urbanisme. Sur un territoire en expansion démographique constante et importante, la disparition de ces services engendrerait de nombreux inconvénients pour les mairies et les habitants du canton. Le maire a insisté sur la nécessité de maintenir et de renforcer « l'irrigation administrative de nos territoires ruraux, particulièrement pour la Trésorerie de Cazères » qui voit actuellement son personnel absent non remplacé.

Le maire s'est inquiété ensuite sur les services rendus pour l'instruction des permis de construire et autres documents par le service urbanisme de la D D T de Carbonne : « Cette entité constitue un véritable appui pour les collectivités dans le cadre de l'aménagement et de l'urbanisation de nos communes et leurs services sont régulièrement mobilisés pour le développement de nos territoires. La disparition de telles structures de proximité, outre nuire à la qualité du service rendu à l'usager, nourrit une inquiétude légitime quant à la pérennité même de l'ensemble du service public. Un service public doit avant tout répondre aux impératifs d'égalité d'accès à des prestations jugées utiles en tout point du territoire et pour tout citoyen avant d'être rentable ».